



HesaMag+

Cet article est disponible en version originale espagnole sur www.etui.org

Le "potager de l'Europe", c'est le surnom qu'on attribue généralement à la région de Murcie, sur la côte sud-est de l'Espagne: son agriculture représente en effet la moitié de ses exportations. Mais cette production agroalimentaire repose souvent sur des conditions de travail effroyables.

Travailleurs en servage dans le potager de l'Europe

Berta Chulvi

Journaliste

Tania Castro

Photographe

Il est déjà 19 h ce vendredi 27 novembre et Octavio ne sait toujours pas s'il travaillera demain. Comme d'habitude, il attend désespérément un message via l'application WhatsApp de la part de son chef de groupe. Tôt ou tard lui parviendra un message qui lui indiquera si le rendez-vous est à 3 ou 4 h demain matin en précisant où s'arrêtera le bus cette fois-ci. Les ouvriers agricoles des exploitations de Murcie font communément entre une et trois heures de trajet chaque jour pour rejoindre leur lieu de travail. Le travailleur migrant que nous avons décidé de suivre pendant sa journée, et que nous avons surnommé Octavio pour préserver son anonymat, travaille habituellement six jours par semaine. Il va bientôt apprendre qu'il ne travaillera pas demain samedi: "Parfois les chefs nous informent de leur décision à 9 h du soir", se plaint-il. Octavio et sa femme sont originaires du Pérou dans l'ouest de l'Amérique du Sud. Ils sont arrivés en Espagne il y a huit ans. Comme son mari, la femme d'Octavio gagne aussi son pain en labourant les champs par l'intermédiaire d'une agence de travail temporaire qui l'appelle si nécessaire: si elle ne reçoit aucun message, c'est qu'elle ne travaille pas le jour suivant. C'est aussi le silence absolu

sur son téléphone. Tous deux se retrouvent donc soudain en congé ce samedi, mais ils n'ont rien pu prévoir comme alternative. Octavio et sa femme vivent complètement à la merci de leur travail et, par conséquent, leur fille de trois ans aussi. S'ils avaient dû travailler, ils auraient emmené leur fille chez sa nounou à 2 h du matin, enveloppée dans une petite couverture. Et c'est ainsi qu'à 19 h passées, la nourrice apprend, elle aussi, qu'elle ne gardera pas la petite fille le lendemain.

Un jour chômé signifie pour Octavio un jour qui ne lui sera pas payé à la fin du mois, voire qui se traduira par une baisse de salaire dans le décompte annuel. Octavio ne sait pas combien il touchera à la fin de l'année, alors que son contrat saisonnier précise que la durée du travail est établie à 40 heures par semaine, dix mois par an. Il est tout à fait commun dans la campagne murcienne, tout comme dans d'autres régions d'Espagne, que les titulaires d'un contrat saisonnier parviennent à la fin de l'année à un total d'heures inférieur à celui prévu. Deux clauses particulières dans la convention collective des exploitations productrices de salades et de tomates de la région de Murcie le permettent: la première prévoit que l'appel

Un jour chômé signifie pour Octavio un jour qui ne lui sera pas payé à la fin du mois.

au travail peut être journalier; la seconde précise que les jours de travail effectif dépendent "de l'état des sols, du degré de maturation des produits, des commandes, des conditions climatiques, etc."

Que le travail effectif soit fonction des commandes, alors que cette variable dépend de nombreux facteurs comme le savoir-faire commercial de l'entreprise ou sa politique tarifaire, contrevient théoriquement à l'article 30 de la loi portant sur le statut des travailleurs, la principale norme régissant les droits des travailleurs en Espagne. Sous le titre "Impossibilité de la prestation", cet article 30 prévoit que si l'employeur tarde à confier des tâches au travailleur en raison d'empêchements qui lui sont imputables, alors même que le contrat qui le lie à ce dernier est entré en application, le travailleur conserve son droit au salaire, sans que puisse lui être imposée une tâche ultérieure visant à compenser le travail perdu en cette occasion. Les sources juridiques consultées pour la rédaction de



cet article montrent que les deux clauses de la convention collective ne devraient s'appliquer qu'en cas de force majeure (graves phénomènes climatiques, absence de récolte, etc.) mais qu'elles sont souvent appliquées en temps ordinaire.

Treize heures de boulot dont sept rémunérées

Comme Octavio ne travaille pas ce samedi, Oscar Rommel, le délégué de la confédération syndicale des CCOO qui nous a ouvert les portes de ce monde parallèle nous présente un autre travailleur que nous pourrions suivre une journée complète. Il s'agit d'un homme marocain que nous appellerons Amin pour l'occasion. Nous suivons l'autobus qui le récupère à 4 h du matin sur le parking d'une grande surface.

"Pour te trouver à l'arrêt de bus à 4 h du matin, tu dois te lever au plus tard à 2 h, parce qu'avant de partir tu dois préparer à manger, à moins que tu ne doives emmener tes enfants chez une nourrice." La femme d'Oscar travaille également dans les champs, c'est comme cela qu'ils ont élevé leurs filles. Il n'est pas rare de voir en pleine nuit des mères qui traversent les villages de la campagne murcienne avec des poussettes. Les trajets avec les enfants sont l'avant-goût des treize heures de travail qui attendent les adultes et dont au mieux sept leur seront payées, le temps de transport

restant à leur charge. La convention collective prévoit que les exploitants agricoles les rémunèrent à hauteur de 6,93 euros de l'heure, mais les réglementations relatives aux journées de travail restent lettre morte puisqu'en réalité les travailleurs sont payés à la pièce. Les exploitants appellent ce mode de rémunération du "travail d'incitation" et prétendent qu'il s'agit d'un choix délibéré du travailleur, mais la vérité est plus prosaïque : si quelqu'un n'accepte pas d'être payé à la pièce, on ne l'appelle tout simplement plus.

La descente de l'autobus en pleine nuit se fait dans un vestiaire à ciel ouvert : les travailleurs ne disposent d'aucun abri pour se changer. Nous les voyons se déchausser et enfiler des sacs en plastique entre leurs chaussettes et leurs bottes pour rester au sec, le sol étant détrempé. Certains garnissent directement leurs chaussures de plastique. Tous portent des sacs à dos et des bidons, la nourriture et l'eau ne leur étant pas fournies. La législation sur la santé au travail impose de mettre à disposition des



travailleurs de l'eau, des casiers, des toilettes et des réfectoires, mais il semble que, comme tant d'autres choses, le droit du travail ne soit jamais parvenu jusqu'à Murcie.

Les travailleurs vont entasser leurs sacs à dos sous un simple toit que l'entreprise a baptisé "salle à manger". L'hypocrisie est telle que les quelques sièges sont pourvus de rubalise en vertu des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19. En cette nuit froide, ces rubans rouge et blanc ajoutent l'insulte à l'ignominie.

Il a tellement plu la veille que le bus ne peut pénétrer sur le terrain de l'exploitation. Les travailleurs en sont réduits à parcourir le reste du trajet à pied, d'abord jusqu'à la "salle à manger", puis encore un kilomètre jusqu'à quelques lumières au centre du domaine.

C'est à peine si on distingue les silhouettes des travailleurs. En revanche on reconnaît bien deux formes blanches, deux espèces de conteneurs montés sur roues que les travailleurs appellent des "plateformes" et où les salades que ces hommes et ces femmes cueillent par terre sont conditionnées pour être acheminées vers un supermarché à l'autre bout de l'Europe. Toute l'équipe doit aller à la même allure que la plateforme. Amin et les 17 personnes que compte son équipe se mettent au travail. Ensemble, entre 7 h et 16 h ce jour-là (avec une pause de vingt minutes pour déjeuner), ils récolteront au total 26680 salades. Chacun d'entre eux s'est accroupi et s'est relevé 1569 fois pour déposer une salade sur la machine : s'accroupir, faire deux ou trois pas en levant à grand-peine ses bottes pleines de boue, avec un poids sur les hanches, puisque chacun transporte un paquet de sachets en plastique dans lesquels il enveloppe les salades. Ils y laissent leurs genoux et leurs lombaires, le tout pour un total de 60 euros aujourd'hui. Chaque jour en rentrant du travail, Amin note ce qu'il a gagné dans son petit carnet. Certains jours il gagne 30, d'autres 70 euros. Il dépense rarement les 950 euros bruts par mois. En tout cas, il ne dispose pas d'un salaire assuré pour chaque journée de labeur.

Téléphone portable prohibé

Dans les exploitations agricoles, les travailleuses et travailleurs qui ont laissé leurs enfants à des kilomètres n'ont pas le droit de garder leur téléphone portable. C'est comme si une fois à l'intérieur ils cessaient d'avoir une vie personnelle. "Si tu veux être joignable au cas où il arriverait quelque chose à ton enfant, tu dois enfreindre la règle de l'entreprise, qui interdit le téléphone



↑ Photo : © Tania Castro

portable", explique Oscar Rommel. L'entreprise confirme cette interdiction et se justifie en disant que ses bureaux sont joignables en cas d'urgence : "S'il arrive quelque chose à mon fils, l'entreprise doit chercher dans quelle équipe je me trouve et où se trouve mon équipe. De plus, nous commençons à 7 h alors que les bureaux n'ouvrent qu'à 9 h", précise Oscar Rommel, le délégué syndical.

L'interdiction du téléphone portable a été décrétée il y a trois ans pour que les ouvriers agricoles ne puissent ni filmer et ni partager leurs conditions de travail. Les délégués syndicaux se sont également vus interdire de faire des photos avec leur portable, mais ils ont refusé d'obéir.

Ils se plaignent du manque de respect et de l'autoritarisme tant dans les champs que dans les serres ou les entrepôts. Dans une serre, une travailleuse espagnole nous relate qu'"au lieu de nous appeler par notre nom, ils nous sifflent". Les blâmes et les sanctions sont également récurrents. Une travailleuse s'est vue mettre à pied pendant trois jours pour avoir oublié de fermer la porte de la serre.

L'épée de Damoclès de la boîte d'intérim

Il est illégal de faire appel à une main-d'œuvre temporaire si dans le même temps des employés de l'entreprise sont arrêtés, mais personne ne surveille l'application de cette règle et les sanctions prononcées par l'inspection lorsque les syndicats la sollicitent sont dérisoires. Les travailleurs intérimaires sont sous contrat avec des entreprises de travail temporaire et mis à la disposition d'autres entreprises. Leurs droits au travail sont minimes. Pour Ángel Torregrosa, qui exerce dans ce secteur

depuis plus de trente ans, les choses sont claires : "Depuis l'arrivée des agences de travail intérimaire et du salaire à la pièce, la précarité progresse inéluctablement."

Le hasard fait que l'autobus où se trouve Amin se rend dans une propriété à quelques kilomètres de celle où devait travailler Octavio s'il n'avait pas été mis en congé. Nous nous approchons pour regarder ce qui s'y passe et constatons qu'en lieu et place d'Octavio se trouvent des travailleurs intérimaires. Ils sont faciles à reconnaître parce qu'ils portent des gilets orange alors que ceux du personnel de l'entreprise sont jaunes.

Cette différence de couleur est l'une des subtilités de l'organisation perfectionnée du travail : elle vise à rappeler aux employés l'instabilité de leur situation pour qu'ils acceptent n'importe quoi. La couleur des gilets rappelle ainsi aux intérimaires qu'ils sont des travailleurs de second rang et aux titulaires d'un contrat saisonnier que s'ils protestent ils seront remplacés par ces travailleurs. Deux femmes et deux hommes confirment cette analyse lors d'une réunion de travailleurs agricoles : "Nous ne parlons même pas aux travailleurs intérimaires", explique un employé maghrébin d'une exploitation. "On nous menace d'embaucher des intérimaires à notre place quand nous protestons", explique l'une des deux femmes.

José María López, secrétaire des CCOO de Murcie chargé de la santé au travail, nous fournit les chiffres du recours à la main-d'œuvre temporaire dans la région. Entre janvier et septembre, ce ne sont pas moins de 357694 contrats de mise à disposition qui ont été passés, c'est-à-dire des contrats d'embauche de personnel intérimaire. En Espagne, seule la Catalogne dépasse la région de Murcie, avec 27963 contrats de plus signés sur la même période. Pour se

Si quelqu'un n'accepte pas d'être payé à la pièce, on ne l'appelle tout simplement plus.

faire une idée du poids des entreprises de travail temporaire dans la région de Murcie, il suffit de rapporter ces chiffres au total des contrats signés dans chacune de ces communautés autonomes: selon les données du service national de l'emploi, en Catalogne sur la même période, le nombre total de contrats de travail signés, fixes et temporaires confondus s'élève à 2 057 930, alors que dans la région de Murcie il est de 793 307. Cela signifie que si on salariait l'ensemble de la main-d'œuvre intérimaire, le nombre de salariés augmenterait de 45 % dans cette région.

Les exploitateurs sont des multinationales

Amin descendra enfin de l'autobus à 17 h. Nous l'avons attendu pendant une heure parce qu'il nous a aimablement proposé de nous accorder un entretien après sa journée exténuante. Il est né à Fès, il a trois enfants. S'il recevait l'indemnité de licenciement à laquelle il a droit, il s'en irait, mais il continue parce qu'il n'a rien d'autre. Pendant que nous parlons avec Amin, nous voyons arriver des dizaines d'autobus, dont descendent des centaines d'hommes et de femmes qui traversent rapidement les rues en direction de leurs maisons ou d'autres autobus. Ce flux de personnes vêtues de bonnets et de vêtements colorés se distingue des autres passants: c'est sur leur dos que prospère l'activité commerciale de grandes entreprises qui vendent leurs produits dans toute l'Europe.

Ce ne sont pas de petites entreprises, ce sont des multinationales associées à Proexport, dont les sites internet vantent un monde idyllique de produits frais et sains. Leur activité n'a cessé de croître depuis une dizaine d'années. En 2019, l'exportation de légumes frais de la région de Murcie a rapporté la somme record de 6,61 milliards d'euros. Ces légumes sont principalement destinés aux 27 pays membres de l'Union européenne, à hauteur de 6,08 milliards d'euros, soit 92 % du total des exportations. Ce sont pour la plupart ces entreprises qui refusent de verser le salaire minimum légal à leurs travailleurs.

C'est ce que nous explique José Ibarra, secrétaire des CCOO dans le canton d'El Campo de Cartagena: "En 2019, le gouvernement espagnol a accepté d'augmenter le salaire minimum légal de 2,9 %: il dépasse désormais le salaire prévu par la convention collective des producteurs de tomates et de salades. Qu'a fait l'association patronale? Elle a tenté d'accroître la durée annuelle de travail pour en baisser le coût horaire. Elle a ainsi retiré trois centimes de l'heure à chaque travailleur, ce qui ne représente jamais que 54 euros par an et par travailleur, une misère. Cela vous donne une idée des dispositions de ces gens-là. La nouvelle direction des CCOO-Industrie dans la région de Murcie a dénoncé ce préaccord et a essayé de négocier pendant un an. Comme les patrons s'entêtaient à maintenir l'augmentation de la durée annuelle de travail, en octobre, le syndicat a saisi la justice. Le 19 novembre, le tribunal social a rendu un jugement en faveur des travailleurs: l'augmentation du salaire minimum s'applique sans augmentation de la journée de travail."

Photo: © Tania Castro



La première grève en 29 ans

Le 4 décembre 2020, les deux confédérations syndicales les plus représentatives du pays, les CCOO et l'UGT, ont appelé à la grève dans le secteur agroalimentaire de Murcie pour mettre en lumière cette situation d'exploitation inacceptable. Il s'agit de la première grève depuis 1991. Les syndicats ont appelé tous les ouvriers des entreprises agricoles à cesser le travail, les salariés comme les intérimaires. Ils exigent la négociation d'une convention collective qui prévoie des conditions de travail décentes.

Enrique Bruna, secrétaire général des CCOO-Industrie pour la région de Murcie, est convaincu que cette lutte des travailleurs des campagnes est également une lutte pour l'économie de la région et pour la qualité de l'alimentation: "L'histoire du mouvement ouvrier montre que dans les secteurs productifs où il existe une classe laborieuse organisée par le biais de syndicats et qui conquiert des droits, les produits se bonifient et les entreprises gagnent en efficacité. Si nous voulons que les aliments que nous mangeons soient bons, il est essentiel d'améliorer les conditions de travail de ceux qui les cultivent, qui les récoltent et qui les préparent pour la vente. Il n'est pas possible de demander l'appui de l'UE comme le font les exploitants agricoles sans offrir en même temps une production respectueuse de l'environnement et des conditions de travail dignes." ●